



COMITE SARTHE FSGT

AFFILIATIONS : L'affiliation est annuelle ou saisonnière (6 mois).

La catégorie du club est fixée dans la relation comité/club
***L'abonnement à la revue Sport et Plein Air est inclus dans l'affiliation**

CATEGORIE 1 : 80.00 € (petite association)

CATEGORIE 2 : 151.00 € (association structurée)

CATEGORIE 3 : 463.00 € (association omnisports avec plusieurs sections)

CATEGORIE 4 : 58.00 € (saisonnière, 6 mois, association participant aux activités saisonnières de la FSGT)

**La revue associative Sport et Plein Air est la revue de la FSGT, c'est l'outil indispensable pour les responsables des clubs, pour les animateurs des activités.*

LICENCES : **au minimum 6 licences obligatoires par club pour valider l'affiliation.**

COTISATIONS ANNUELLES

ADULTE né en 2007 et avant : 40.54 € avec assurance, 36.34 € sans assurance

JEUNE né entre 2008 et 2012 : 33.64 € avec assurance, 29.44 € sans assurance

ENFANT né en 2013 et après : 23.04 € avec assurance, 18.84 € sans assurance

CARTES ACCUEIL & DECOUVERTE (avec assurance)

CARTE 4 MOIS TOUS SPORTS	: Adulte (né en 2007 et avant)	: 19.80 €
	: Jeune (né entre 2008 et 2012)	: 16.80 €
	: Enfant (né en 2013 et après)	: 12.50 €

CARTE INITIATIVE POPULAIRE : 3.95 €

L'affiliation est annuelle. Elle prend effet à la date de validation par le siège fédéral. **Les cartes 4 mois et initiative populaire (CIP) ne sont pas des licences.** Ce sont des cartes d'accueil et découverte qui permettent à des non-licenciés de découvrir la FSGT. **Ces cartes ne sont pas utilisables pour des compétitions donnant lieu à classement (championnat départemental, régional etc.).** La carte 4 mois est valable de date à date. La CIP est valable de 1 à 3 jours consécutifs et ne pourra être délivrée que 3 fois au maximum à la même personne.

CARTE non pratiquant-e (carte de soutien sans assurance) : 11.96 €
(Pour les personnes ne pratiquant aucune activité physique et sportive)